



10172 - La réfection des mosquées génère-t-elle la même récompense que leur construction ?

question

Comment juger la réfection des mosquées ? Est-ce que la récompense réservée à leur réfection équivaut à celle liée à leur construction ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

La question a été soumise à Cheikh Muhammad ibn Outhaymine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et il a répondu en ces termes :

- la restauration des mosquées comporte trois catégories :

La première est complémentaire, mais non nécessaire. Je crains que l'auteur d'une telle entreprise ne commette un péché au lieu de bien faire. En effet, l'intervention, purement décorative, n'est nullement indispensable et constitue un gaspillage inutile. Or l'argent dépensé dans la restauration pourrait être utilisé au profit d'autres mosquées qui profitent aux gens.

La deuxième est utile mais pas indispensable. C'est le cas du remplacement des carreaux et de la réparation du revêtement d'une mosquée qui reste solide. Cette action vaudra une récompense à son auteur, puisqu'elle vise à rendre la mosquée propre. Or le Prophète (bénédiction et salut soient sur lui) a donné l'ordre d'aménager des mosquées dans les lieux d'habitation et de les maintenir propres et parfumées.